



# Tarifs réseau électrique

## Marché Libre

### 2026



# 2026 - Belmont-sur-Lausanne

## Tarifs réseau électrique pour le marché libre

### Électricité consommée

### Réseau régional et national



#### Energie Electrique

Tarifs
BT Pro A
BT Pro B

Prix et horaire dépendant de votre contrat avec votre fournisseur d'énergie électrique
--

HP ct/kWh	HC ct/kWh	Abonnement Fr/mois	Puissance Fr/kW/mois
7.81	6.36	3.00	6.92
8.96	6.98	3.00	13.50

### Taxes publiques

Taxes fédérales	2.3 ct/kWh
Réserve hivernale	0.41 ct/kWh
Coûts solidaires	0.05 ct/kWh
Taxe cantonale *	0.6 ct/kWh
Emolument cantonal	0.024 ct/kWh
Taxe communale spécifique *	0.70 ct/kWh
Taxe communale spécifique *	0.40 ct/kWh
TVA	8.10%

Indemnité d'usage du sol
Taxe pour le développement durable

### Tarifs de la place de mesure

BT direct	7.10	Fr/mois
BT indirect	12.80	Fr/mois
Virtuel	0.00	Fr/mois

HP : heures pleines / HC : heures creuses  
 \* Taxe non assujettie à la TVA.

Les tarifs ci-dessus sont exprimés en CHF, hors taxes et hors TVA 8.1 %.  
 Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.

# Composition des prix

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :

## Énergie électrique

Montant pour l'électricité fournie (dépend de votre contrat de fourniture d'électricité au marché libre).

## Utilisation du réseau régional

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.

## Utilisation du réseau national

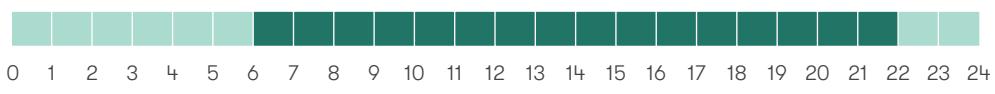
Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant, reversé à cet organisme, inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau.

## Taxes publiques et émoluments

Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

# Heures pleines/ Heures creuses

Lundi à dimanche



■ Heures pleines  
■ Heures creuses

NB: les horaires de votre contrat spécifique d'électricité dépendent de votre fournisseur et peuvent donc varier.

# Profils de consommation

**BT Pro A:** ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'adresse aux clients dont le profil de consommation présente une faible durée d'utilisation de la puissance (DUP\*). Il s'applique lorsque la DUP est inférieure ou égale à 3000 heures par année.

**BT Pro B:** ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement s'applique lorsque la DUP\* est supérieure à 3000 heures par année.

\* DUP (h) est obtenue en divisant la consommation annuelle (kWh) par la puissance maximale mensuelle 1/4 horaire moyenne (kW). Le profil DUP Faible ou DUP Haute est automatiquement appliqué lors du calcul de la facture, sur la base de l'acheminement le plus économique.